



Mairie de Verneuil-sur-Indre
1, place de la Mairie
37600 Verneuil-sur-Indre
Téléphone : 02.47.94.71.08
Mail : verneuil-sur-indre@orange.fr

Verneuil-sur-Indre,
le 10 février 2024

ANNONCE DE LA REPRISE PAR LA MAIRIE DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES NON RENOUELÉES

En application des articles R2223-1 à R2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

la mairie de VERNEUIL-SUR-INDRE reprend possession des concessions listées ci-dessous.

Suite au non renouvellement des concessions par les concessionnaires primitifs, les descendants ou successeurs ou éventuellement les personnes chargées de l'entretien de la concession,

- après information faite par la Mairie par voie d'affichage au cimetière,
- après information faite par la Mairie par voie postale quand une adresse valide était connue de celle-ci,
- après contact téléphonique de la Mairie quand un numéro de téléphone valide était en possession de celle-ci,
- et après dépassement des délais légaux accordés,

la Mairie redevient propriétaire des terrains (concessions) et devient l'unique propriétaire du matériel funéraire présent (monuments funéraires, croix et objets divers). La Mairie prend à sa charge la remise en état des terrains afin de les remettre à disposition des seuls habitants de la commune qui désireraient être inhumés à VERNEUIL-SUR-INDRE.

Les restes des personnes inhumées sont transférés dans l'ossuaire communal, situé dans le cimetière communal, au 7, rue Saint-Bauld, 37600 VERNEUIL-SUR-INDRE. Le registre des concessions et celui de l'ossuaire sont mis à jour des mouvements réalisés.

Concessions :	Emplacements :	Concessionnaires :
38	65	Allègre
62	181	Barrault
79	318	Crépin
89	311	Geoffroy
123	273	Crespin (Michau)
129	204	Cailleau (Labbé)
178	30	Rabaté
209	157	Dabin
210	118	Dabin
227	153	Augeard
232	115	Crépin (Tigné Robin)
240	10	Bescheron (Sainson)
247	21	Bidon (Lorillard)
328	11	Palisseau Blancheton

Fait à VERNEUIL-SUR-INDRE,
le 10 février 2024

Le Maire,

Affiché le : 11 février 2024
Copie : registre des concessions

